

19 déc 2013 -18:45

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2013

Financement des frais de fonctionnement des hôpitaux pour 2014

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux pour l'année 2014.

Le budget 2014 des hôpitaux est fixé à 7.901.454.693 euros et se décompose en 6.637.221.942 euros pour les hôpitaux généraux et 1.264.232.751 euros pour les hôpitaux psychiatriques. Le budget global du financement hospitalier tient compte des évolutions "naturelles" comme l'indexation, les décisions antérieures ou révisions, mais aussi des nouvelles initiatives et économies décidées dans le cadre du budget des soins de santé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>